

Pas d'Enfant Sans Toit 20171022

Décision de reconduction de notre action.

Depuis vendredi 20 octobre, le collectif « Pas d'enfant Sans Toit » occupe symboliquement les locaux de l'École Lucie Aubrac dans le 2^{ème} arrondissement de Lyon.

Le but de cette action est de soutenir les familles des 130 enfants de la Métropole (29 dans le 2^{ème} arrondissement, 12 à l'École Lucie Aubrac) qui dorment « dans la rue » afin que les pouvoirs publics trouvent une solution d'hébergement à ces familles identifiées par les différents services sociaux.

Renforcé par les témoignages de soutien à son action, notamment le succès de la pétition écrite ou sur Change.org ou le relais dans les médias, le collectif a donc décidé de continuer son occupation au moins jusqu'à mardi.

A cette date, un conseil municipal se sera tenu et le collectif ne doute pas que les élus se seront emparés publiquement de la problématique pour y répondre selon les valeurs républicaines.

Par ailleurs, ce mardi 24 octobre se tiendra une commission à la Maison de la Veille Sociale dont l'objet sera précisément de statuer sur les attributions d'hébergement d'urgence.

Les dossiers des familles sont connus, les solutions existent et sont prévues par la Loi. Il ne manque que l'expression efficace de la volonté des pouvoirs publics.

Un enfant a le droit d'être scolarisé.

Un enfant a le droit à un toit.

Un enfant a le droit à la dignité.

Collectif "Pas d'Enfants Sans Toit", Lyon 2^{ème}.